




**BRANCHE I - Connaissance de la réglementation sur la chasse et la conservation de la nature (questions n° 1 à 20)**


|    |   |    |  |    |   |    |  |
|----|---|----|--|----|---|----|--|
| 1. | En Région wallonne, la recherche d'un gibier blessé   | a) | est autorisée uniquement à l'aide de chiens.   | b) | est obligatoire pour le grand gibier et laissée à la discrétion du titulaire du droit de chasse pour les autres catégories de gibier. | c) | doit toujours être effectuée par le titulaire du droit de chasse lui-même ou, sous sa responsabilité, par des personnes désignées par lui.   |
| 2. | Le Vanneau huppé  | a) | est classé dans la catégorie « petit gibier ».   | b) | est classé dans la catégorie « gibier d'eau ».  | c) | n'est pas classé comme gibier.   |
| 3. | Moyennant la détention d'un permis de chasse valide, la chasse à tir est autorisée                                    | a) | au propriétaire, sur un terrain clos attenant à son habitation, quelle que soit la superficie de celui-ci. | b) | au propriétaire riverain, sur la berge d'une voie ferrée, pour le tir du lapin.   | c) | au titulaire du droit de chasse, sur un champ de maïs faisant partie de son territoire de 60 hectares d'un seul tenant.  |
| 4. | En action de chasse, un chasseur résidant en Région wallonne  | a) | doit porter sur lui son permis de chasse.  | b) | doit porter sur lui son permis de chasse ou une copie de celui-ci.  | c) | ne doit pas nécessairement porter sur lui son permis de chasse ou une copie de celui-ci mais doit pouvoir prouver dans les 24 heures qu'il était bien titulaire d'un permis de chasse au moment de l'action de chasse. |
| 5. | D'un point de vue légal, les dégâts commis par des sangliers à une parcelle agricole doivent être indemnisés par      | a) | la Région wallonne, au travers d'un fonds spécial d'indemnisation.   | b) | le conseil cynégétique local  | c) | le(s) titulaire(s) du droit de chasse sur les parcelles boisées d'où proviennent ces sangliers.  |
| 6. | Quelle est l'espèce ou quelles sont les espèces gibier soumise(s) à un plan de tir réglementaire en Région wallonne ? | a) | Le Cerf.   | b) | Le Cerf, le Sanglier, le Chevreuil, le Daim et le Mouflon.  | c) | Le Cerf, la Perdrix et le Lièvre.  |

|     |   |  |  |   |
|-----|---|--|--|---|
| 7.  | Une licence de chasse peut être délivrée  | a) à une personne non domiciliée en Région wallonne, pour une période de quinze jours consécutifs.   | b) à une personne non domiciliée en Région wallonne, pour une période de cinq jours consécutifs. | c) à une personne domiciliée en Région wallonne pour le remplacement d'un permis de chasse perdu. |
| 8.  | Un rôti de biche ( <i>Cervus elaphus</i> ) peut être servi au consommateur dans un restaurant   | a) le 15 janvier.  | b) le 10 septembre.  | c) toute l'année.   |
| 9.  | Le règlement d'ordre intérieur d'un conseil cynégétique agréé, approuvé en assemblée générale, peut-il limiter les prélèvements de lièvres sur le territoire de ses membres ? | a) Oui.  | b) Non, en aucun cas.  | c) Non, sauf autorisation spéciale accordée par le Ministre.                                      |
| 10. | Pour la destruction du Renard en vue de la protection de la faune, un garde assermenté peut utiliser  | a) un collet à arrêtoir, sans autorisation du Ministre ou de son délégué.                            | b) un piège à mâchoires, moyennant l'autorisation du Ministre ou de son délégué.                 | c) un fusil calibre 20, sans autorisation du Ministre ou de son délégué.                          |
| 11. | Lequel des moyens suivants peut être utilisé pour détruire le Lapin ?   | a) Le collet.  | b) Le furet.   | c) Des appâts non empoisonnés.  |
| 12. | Lequel de ces aliments peut être utilisé pour le nourrissage dissuasif du Sanglier ?  | a) La betterave.   | b) Les tourteaux.  | c) L'orge.  |
| 13. | L'usage de l'appeau est interdit pour la chasse à l'approche et à l'affût   | a) du brocard.   | b) du Cerf boisé.  | c) du Renard.   |
| 14. | Le tir du Lapin avec un fusil d'un calibre 28 est   | a) autorisé.   | b) autorisé uniquement dans le cadre de la destruction.  | c) interdit.  |
| 15. | L'apposition d'un bracelet entre le tendon et l'os d'une des pattes arrière de l'animal est exigée  | a) pour le transport de tout grand gibier en Région wallonne, quelle que soit l'origine de celui-ci. | b) pour le transport de tout grand gibier tiré sur un territoire de chasse en Région wallonne.   | c) uniquement pour le transport d'un Cerf tiré en application du Plan de tir.                     |

|   |  |   |  |   |
|---|--|---|--|---|
| 16.   | Lors de l'actuelle année cynégétique, la chasse à l'approche et à l'affût du brocard était ouverte à partir du                                     | a) 15 juillet.  | b) 1 <sup>er</sup> août.   | c) 15 août.   |
| 17.   | Laquelle des 3 espèces gibiers suivantes peut être chassée ce samedi 9 mars 2013 ?   | a) Le Pigeon ramier.  | b) Le Canard colvert.  | c) La Bernache du Canada.   |
| 18.   | Indiquez parmi les animaux cités ci-contre celui qui est protégé par la loi sur la conservation de la nature.                                      | a) L'Hermine.   | b) Le Chat sylvestre (Chat sauvage).   | c) Le Renard.   |
| 19.   | Indiquez l'espèce d'oiseau protégée par la loi sur la conservation de la nature.   | a) La Foulque macroule.   | b) Le Merle noir.  | c) La Bécasse des bois.   |
| 20.   | Le garde-chasse assermenté d'un particulier (ou garde champêtre particulier) peut dresser un procès-verbal faisant foi jusqu'à preuve du contraire | a) sur tout le territoire de la province où il a prêté serment. | b) uniquement sur le territoire pour lequel il est commissionné.   | c) uniquement dans les bois.  |
| <b>BRANCHE II - Connaissance du gibier, des animaux sauvages et des chiens de chasse (questions n° 21 à 60)</b> |  |   |  |   |
| 21.   | Concernant le Cerf, laquelle de ces 3 affirmations est correcte ?  | a) Les mâles et les femelles vivent toute l'année ensemble.     | b) En dehors de la période de rut, la plupart des mâles de plus d'un an forment des petits groupes où la hiérarchie est marquée. | c) En dehors de la période de rut, les hardes de non boisés ne tolèrent la présence d'aucun mâle. |
| 22.   | La biche met généralement bas en   | a) mars-avril.  | b) mai-juin.   | c) juillet-août.  |

|     |  |   |  |  |
|-----|--|---|--|--|
| 23. | Vous observez sur votre territoire de chasse des écorcements aux épicéas. Quelle espèce en est vraisemblablement l'auteur ?  | a) Le Cerf.   | b) Le Chevreuil.   | c) Le Sanglier.  |
| 24. | Afin de maintenir la structure d'âge équilibrée d'une population de cerfs, le nombre de faons tirés au cours de la saison de chasse doit représenter approximativement | a) 1/6 du prélèvement.  | b) 1/3 du prélèvement.   | c) 2/3 du prélèvement.   |
| 25. | Durant lequel de ces mois pouvez-vous observer un brocard adulte sans ses bois ?   | a) Mai.   | b) Août.   | c) Novembre.   |
| 26. | La chevrette donne généralement naissance à  | a) 1 jeune.   | b) 2 jeunes.   | c) 3 jeunes.   |
| 27. | En Région wallonne, quel est l'habitat habituellement préféré par le Chevreuil ?   | a) Les milieux boisés diversifiés, riches en couverts bas et entrecoupés de zones ouvertes. | b) Le cœur des grands massifs boisés fortement enrésinés.              | c) Les grandes plaines cultivées.  |
| 28. | Chez le Daim, le mâle perd généralement ses bois à partir du mois de   | a) décembre.  | b) février.  | c) avril.  |
| 29. | En Région wallonne, le Mouflon occupe  | a) des forêts alluviales de plaine.   | b) de hauts plateaux enrésinés où l'enneigement est parfois important. | c) de hautes futaies alternant avec des versants rocheux couverts de taillis clairsemés. |

|  |  |  |  |
|--|--|--|--|
| 30. Indiquez l'empreinte du Sanglier.  | a)                  | b)    | c)  |
| 31. Dans quelle circonstance les dégâts de sangliers dans les prairies sont-ils les plus à craindre ?  | a) En période de dégel.  | b) En période de gel.  | c) En période de sécheresse.   |
| 32. Quelle est l'affirmation la plus vraisemblable ?   | a) Une population de sangliers s'accroît en moyenne de 30 à 50 % par an.                             | b) Une population de sangliers s'accroît en moyenne de 100 à 200 % par an.   | c) Une population de sangliers s'accroît en moyenne d'au moins 250 % par an.           |
| 33. Chez le Sanglier, les défenses désignent   | a) les canines inférieures.  | b) les canines supérieures.  | c) les incisives inférieures.  |
| 34. Généralement, une hase (femelle du lièvre) adulte met bas  | a) 1 ou 2 fois par an.   | b) 3 ou 4 fois par an.   | c) 5 ou 6 fois par an.   |
| 35. Si lors des premières journées de chasse, on constate qu'il y a au tableau moins de jeunes lièvres de l'année que d'adultes, un bon gestionnaire | a) limitera le tir des lièvres à un individu par chasseur au cours des journées de chasse suivantes. | b) fermera la chasse au lièvre sur son territoire dès que le prélèvement en lièvres aura atteint 50 % de l'effectif présumé présent à l'ouverture. | c) fermera la chasse au lièvre sur son territoire pour le restant de la saison.        |
| 36. Chez le Faisan commun, l'adulte se nourrit   | a) de végétaux et de divers petits animaux.  | b) uniquement de graines et d'herbes.  | c) uniquement d'insectes.  |
| 37. Le Faisan commun   | a) dépose ses œufs dans les nids des passereaux.   | b) construit son nid dans un arbre.  | c) construit son nid à même le sol.  |
| 38. Le Faisan commun se rencontre principalement dans  | a) les grands massifs forestiers ardennais.  | b) les zones purement herbagères.  | c) les plaines agricoles diversifiées et entrecoupées de bosquets.                     |

|     |  |   |   |  |
|-----|--|---|---|--|
| 39. | En cas de réussite de la première ponte, la Perdrix grise  | a) refait toujours une seconde ponte.                                   | b) refait jusqu'à deux pontes supplémentaires au cours de l'année.  | c) ne refait pas de ponte.   |
| 40. | La Perdrix grise est une espèce  | a) sédentaire.  | b) migratrice; elle passe l'été au Nord de la Belgique.   | c) migratrice; elle passe l'hiver au Sud de la Belgique.                       |
| 41. | Chez la Perdrix grise, le régime alimentaire des adultes est majoritairement composé   | a) d'insectes et de vers de terre.                                      | b) d'éléments végétaux, de graines et de feuilles.  | c) de tubercules.  |
| 42. | La Bécasse des bois est  | a) un oiseau solitaire.   | b) un oiseau vivant en petites compagnies durant la majeure partie de l'année.                                  | c) un oiseau vivant en grandes compagnies durant la majeure partie de l'année. |
| 43. | Cette silhouette appartient vraisemblablement à<br> | a) un canard de surface.  | b) un canard plongeur.  | c) une oie.  |
| 44. | Le Canard colvert se nourrit   | a) essentiellement de végétaux.   | b) essentiellement de petits animaux.   | c) à parts égales de végétaux et de petits animaux.                            |
| 45. | Le Lapin se nourrit  | a) exclusivement de jeunes pousses vertes, en particulier de graminées. | b) de jeunes pousses vertes mais également de végétaux ligneux ou semi-ligneux comme la ronce, les écorces, ... | c) essentiellement de fruits forestiers et de diverses baies sauvages.         |
| 46. | Les lapereaux sont très sensibles  | a) à la sécheresse.   | b) aux fortes pluies.   | c) au gel.   |
| 47. | Chez le Pigeon ramier, une ponte se compose de   | a) 2 œufs.  | b) 4-5 œufs.  | c) 10-12 œufs.   |
| 48. | En hiver, le pic d'activité du Renard se situe principalement  | a) durant la matinée.   | b) durant les heures les plus chaudes.  | c) en début de nuit.   |

|     |  |                             |                              |                              |
|-----|--|-----------------------------|------------------------------|------------------------------|
| 49. | Quel est le plus grand des 3 mustélidés suivants ?                     | a) L'Hermine.               | b) La Belette.               | c) La Martre.                |
| 50. | Lequel des 3 mustélidés suivants est le plus lié au milieu forestier ? | a) Le Putois.               | b) La Martre.                | c) La Fouine.                |
| 51. | La tularémie peut décimer les populations de                           | a) lièvres.                 | b) chevreuils.               | c) renards.                  |
| 52. | Ce cervidé est   | a) un dague de Cerf.        | b) un brocard.               | c) un daim.                  |
| 53. | Cet animal est   | a) un lapin.                | b) un lièvre.                | c) un écureuil.              |
| 54. | Cette oie est  | a) une oie cendrée.         | b) une ouette d'Egypte.      | c) une bernache du Canada.   |
| 55. | Ces canards sont   | a) des fuligules morillons. | b) des sarcelles d'été.      | c) des canards souchets.     |
| 56. | Ce mustélidé est   | a) un putois.               | b) une fouine.               | c) une belette.              |
| 57. | Ce rapace nocturne est   | a) une chouette effraie.    | b) une chouette hulotte.     | c) une chouette de Tengmalm. |
| 58. | Cet oiseau est   | a) un geai des chênes.      | b) un gros-bec casse noyaux. | c) un pinson des arbres.     |
| 59. | Ce rapace diurne est   | a) un épervier d'Europe.    | b) un faucon pèlerin.        | c) un autour des palombes.   |
| 60. | Ce chien est   | a) un teckel.               | b) un rouge de Hanovre.      | c) un fox terrier.           |

**BRANCHE III - Connaissance des armes, munitions et éthique de la chasse (questions n° 61 à 80)**

|     |  |   |  |   |
|-----|--|---|--|---|
| 61. | L'utilisation d'une détente douce (stecher)  | a) augmente la sécurité du tir en battue.   | b) favorise la précision du tir à l'affût.                     | c) accroît la vitesse de la balle.  |
| 62. | L' "avantage" d'un fusil correspond à  | a) la déviation latérale de la crosse à gauche ou à droite par rapport à la ligne de visée. | b) l'inclinaison de la crosse par rapport à la ligne de visée. | c) la distance entre la première détente et le milieu de la plaque de couche. |
| 63. | Le choke d'un fusil a pour effet   | a) de resserrer la gerbe de plombs.   | b) d'élargir la gerbe de plombs.                               | c) de permettre le tir à balle.   |
| 64. | Indiquer l'ordre de succession des éléments d'un canon lisse, en partant de l'œil du tireur. | a) chambre – cône de raccordement – âme – choke – bouche.                                   | b) cône de raccordement – chambre – âme – choke – bouche.      | c) bouche – chambre – cône de raccordement – âme – choke.                     |

|     |   |  |  |  |
|-----|---|--|--|--|
| 65. | Le calibre d'un fusil correspond  | a) au diamètre de la chambre.                                | b) à la longueur de la chambre.                              | c) au diamètre de l'âme du canon.                            |
| 66. | Les rayures du canon d'une carabine servent à   | a) accroître la précision du tir.                            | b) réduire le recul de l'arme.                               | c) augmenter l'énergie du projectile à la sortie du canon.   |
| 67. | En cas de tir non fichant et en l'absence d'obstacle, la portée d'une balle de carabine de chasse | a) ne dépasse pas 200 mètres.                                | b) est de l'ordre de plusieurs centaines de mètres.          | c) dépasse le kilomètre.                                     |
| 68. | Indiquez l'élément qui fait partie d'une cartouche de carabine.                                   | a) La bourre.  | b) La douille.   | c) Le percuteur.   |
| 69. | Normalement, la portée maximum du plomb n° 4 est  | a) plus élevée que celle du plomb n° 7.                      | b) plus élevée que celle du plomb n° 2.                      | c) plus faible que celle du plomb n° 6.                      |
| 70. | Dans une cartouche de même calibre et de même longueur de douille, le nombre de plombs            | a) est d'autant plus élevé que le numéro du plomb est grand. | b) est d'autant plus élevé que le numéro du plomb est petit. | c) est toujours identique, quel que soit le numéro du plomb. |
| 71. | Désignez le plus gros calibre parmi les 3 suivants.   | a) .300 WINCH MAGNUM.  | b) .270 WINCHESTER.  | c) 8x 57 JRS.  |
| 72. | Sur la douille d'une cartouche à balle figure l'inscription 7 x 64. Le chiffre 7 indique          | a) le diamètre de la balle en mm.                            | b) la longueur de la douille en cm.                          | c) le poids de la balle en grammes.                          |
| 73. | Dans une carabine basculante, on utilise généralement des cartouches dont la douille              | a) est « à gorge ».  | b) a une longueur d'au moins 75 mm.                          | c) est « à bourrelet ».                                      |
| 74. | En action de chasse, avant de franchir une clôture avec un fusil à bascule chargé,                | a) vous mettez la sûreté.                                    | b) vous cassez seulement votre arme.                         | c) vous cassez et déchargez votre arme.                      |
| 75. | L'anschuss correspond à l'endroit où l'animal   | a) se trouvait avant de disparaître de la vue du chasseur.   | b) se trouvait au moment où il a été atteint par la balle.   | c) a été retrouvé et achevé.                                 |



|     |  |  |  |   |
|-----|--|--|--|---|
| 76. | Si un chasseur aperçoit au cours d'une chasse en battue des promeneurs n'ayant pas respecté les interdictions de circuler, il doit d'abord | a) avertir ses voisins.  | b) se déplacer immédiatement vers eux pour les informer qu'ils sont en danger.   | c) tirer en l'air pour leur faire peur.   |
| 77. | Une arme fermée doit être considérée comme   | a) sans danger lorsque la sûreté est mise.   | b) dangereuse, quelles que soient les circonstances.   | c) sans danger lorsque ses canons sont orientés vers le sol.  |
| 78. | Indiquer laquelle des 3 propositions suivantes est correcte.   | a) L'absence de réaction de l'animal au coup de feu signifie toujours que l'animal n'a pas été touché. | b) Le chasseur contrôle systématiquement tous ses tirs après le signal de fin de battue, même lorsqu'il est convaincu d'avoir manqué sa cible. | c) En cas d'indices de blessure, le chasseur suit et balise la piste de l'animal blessé aussi loin que possible, avant d'en informer le responsable de la chasse. |
| 79. | Laquelle de ces 3 attitudes est inacceptable du point de vue de l'éthique ?  | a) Tirer à longue distance pour donner sa « chance » au gibier.  | b) Tirer le jeune avant sa mère.   | c) Tirer sur un animal à l'arrêt.   |
| 80. | La luminosité d'une lunette de tir est notamment fonction  | a) de l'épaisseur du réticule.   | b) du diamètre de l'oculaire.  | c) du diamètre de l'objectif.   |